



### COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

#### AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le 11 juin 2012, à 19 h 30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

#### Présence des membres 2011-2012 – 11 juin 2012

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Louis Provencher (vice-président)	Arrivé à 8 h 10
	France Ayotte	Présent
	Chantal Gemme	Présente
	André Hamel	Présent
	Hélène Kabis	Absente
	Martin Lebeau	Présent
Organisme extérieur (1)	Nicole Brie	Présente
Direction d'école(1)	Stéphane Joyal	Absent
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Absent
	Tristan Boudreau	Absent
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Vacant	-
Personnel de soutien (1)	Vacant	Absente-
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Richard Sylvain Représentant de la direction générale	Présent
	Hélène Gladu	Absente
Secrétaire	Nicole Laflamme	Absente

## CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

### I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### RÉSOLUTION NO 29 2012-06-11

**IL EST PROPOSÉ** par France Ayotte, appuyée par Nicole Brie, d'adopter l'ordre du jour suivant :

**Avec le retrait du point 5.1**

#### Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2012
3. Parole au public
4. Parole au représentant du Comité de parents
5. Suivi des dossiers
  - 5.1 Étude de crédit
  - 5.2 Projet de résolution pour le traitement d'une décision de classement insatisfaisante
  - 5.3 Projet de résolution pour les cours d'école clôturées
  - 5.4 Projet de résolution pour le pavillon de l'école Marie-Victorin
  - 5.5 Calendrier modifié (dépôt sur place)

### PRÉSENTATION

### CONSULTATION

### INFORMATION

6. Préparation de l'assemblée générale
7. Localisation des classes spécialisées 2012-2013
8. Compression budgétaire
9. Ententes hors-territoire
10. Mesures d'appui additionnel aux élèves handicapés (dépôt sur place)
11. Parole au public
12. Correspondance

13. Questions diverses

14. Prochaine réunion : le 17 septembre 2012

15. Levée de la séance

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2012

### RÉSOLUTION NO 30 2012-06-11

**IL EST PROPOSÉ par Madame Nathalie Lortie, appuyée par Madame Chantal Gemme, d'adopter le procès-verbal du 7 mai 2012.**

## 3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

## 4. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Bernier n'a pas participé à la rencontre.

## 5. SUIVI DES DOSSIERS

### 5.1 Étude de crédit

Ce point a été retiré de l'ordre du jour

### 5.2 Projet de résolution pour le traitement d'une décision de classement insatisfaisante

#### RÉSOLUTION NO 31 2012-06-11

Considérant que :

- le but de cette résolution est de développer des mécanismes pour aider les directions et les équipes écoles à accroître leur expertise;
- ce ne sont pas toutes les équipes écoles qui possèdent l'expertise pour bien classer certains types d'élèves;
- nous voulons éviter d'utiliser trop rapidement le mécanisme de traitement des plaintes,

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Hamel, appuyé par Monsieur Martin Lebeau, de demander à la Commission scolaire des Patriotes de mettre en place la recommandation suivante :**

Lorsqu'un parent est insatisfait d'une décision de classement concernant son enfant, après avoir rencontré la direction pour trouver une solution et avant de déposer une plainte,

1) que l'école puisse, soit à la demande du parent ou de l'équipe école, recevoir le soutien d'une équipe qui a de l'expertise en lien avec la situation.

ou

2) qu'une équipe indépendante vérifie et valide, de façon transparente, les informations contenues dans le dossier en litige.

### **5.3 Projet de résolution pour les cours d'école clôturés**

#### **RÉSOLUTION NO 32 2012-06-11**

Considérant que :

- certains élèves HDAA et à risque, peuvent tromper la vigilance des intervenants en quittant les lieux qui leur sont assignés et se mettre en situation de danger par leur manque de capacité à discerner les situations dangereuses;
- le but de cette demande est d'augmenter la sécurité de base pour les élèves HDAA, et tous les élèves, ce qui implique que le périmètre à sécuriser doit être celui de l'ensemble de la cour d'école et non une enclave à l'intérieur de celle-ci,

**IL EST PROPOSÉ par Madame Chantal Gemme, appuyé par Madame Nathalie Lortie et adopté à la majorité, de demander à la Commission scolaire des Patriotes de mettre en place la recommandation suivante :**

- Que toutes les cours des écoles primaires soient clôturées.

### **5.4 Projet de résolution pour les élèves de l'école Marie-Victorin scolarisés dans l'immeuble J.-P. Labarre**

#### **RÉSOLUTION NO 33 2012-06-11**

L'énoncé de cette résolution ne veut en aucun cas remettre en question la qualité et le professionnalisme du personnel en place. Au contraire, celui-ci s'acquitte très bien de ses responsabilités.

Considérant :

- la création, en 2011, d'un point de service pour une quarantaine d'élèves handicapés du primaire présentant un TED accompagné de troubles du langage;

- les besoins particuliers des EHDAA en matière d'intégration, de stabilité et de services adaptés et spécialisés;
- que la Commission scolaire a toujours privilégié l'intégration harmonieuse à la communauté éducative de l'école d'accueil de chacun des élèves HDAA et que le contexte actuel ne permet plus d'assurer quotidiennement les activités de socialisation et d'intégration requises et nécessaires à cette clientèle;
- les difficultés grandissantes qu'auront tous ces enfants lors de leur passage au secondaire, s'ils continuent à être cloisonnés à ce point dans ce lieu fermé;
- que certains parents nous ont déjà exprimé leur opinion défavorable au manque d'intégration et, par conséquent, au risque de régression qui peut s'ensuivre;
- que les efforts d'intégration qu'on a dit vouloir faire n'ont jamais été intégrés dans aucune planification en ce sens et, qu'à ce jour, il n'existe toujours pas de plan d'action;
- que depuis septembre dernier, il n'y eut que quatre périodes d'intégration vécues par ces élèves, alors que les efforts d'intégration doivent se vivre quotidiennement;
- que la distance entre l'école Marie-Victorin et l'immeuble J.-P.-Labarre est de ½ km et ne peut, par le fait même, assurer un contexte d'intégration favorable, car trop éloigné;

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Hamel, appuyé par Madame Chantal Gemme et adopté à l'unanimité, de demander à la Commission scolaire des Patriotes de mettre en place la recommandation suivante :**

- que la Commission scolaire des Patriotes prévoie, dans sa planification, de réintégrer ces classes d'étudiants dans des écoles où il redeviendra possible, comme ailleurs à la Commission scolaire, de favoriser l'intégration sociale et l'intégration scolaire lorsque les élèves démontrent assez d'habileté pour ce faire;
- qu'entre-temps, comme moyen temporaire pour septembre 2012, que la commission scolaire procède à un transfert de trois ou quatre classes de l'école Marie-Victorin vers l'immeuble J.-P.-Labarre afin que tous les élèves concernés puissent vivre de l'intégration au quotidien;
- que la Commission scolaire des Patriotes respecte sa politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA en vigueur et adoptée par le Conseil des Commissaires.

### **5.5 Calendrier modifié (dépôt sur place)**

Le calendrier a été présenté

## CONSULTATION

Le CCSEHDAA aimerait être informé du budget de la Commission scolaire des Patriotes.

## INFORMATIONS

### 6. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 7. LOCALISATION DES CLASSES SPÉCIALISÉES 2012-2013

Le document a été déposé et présenté aux membres présents.

Les membres du comité ont exprimé le désir de connaître le nombre d'élèves intégrés en classe ordinaire et celui des élèves en classes d'adaptation scolaire. Monsieur Sylvain fera parvenir les données actuelles par courriel.

Un membre a exprimé le désir d'avoir, si possible, le nombre d'élèves qui ont un diagnostic de dyslexie, leur âge et les outils informatisés à leur disposition. Un retour sur la disponibilité de ces données sera fait au cours de la prochaine année scolaire.

### 8. COMPRESSION BUDGÉTAIRE

Monsieur Sylvain ne possédant pas les informations nécessaires pour répondre au questionnement, il est convenu de reporter ce point.

### 9. ENTENTES HORS-TERRITOIRE

Le tableau a été présenté aux membres.

### 10. MESURES D'APPUI ADDITIONNEL AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS (DÉPÔT SUR PLACE)

Madame Latulippe, Directrice du service des ressources financières, nous a informés par courriel que ces documents seront remis à l'automne.

### 11. PAROLE AU PUBLIC

Néant

### 12. CORRESPONDANCE

Néant

### 13. QUESTIONS DIVERSES

#### **RÉSOLUTION NO 34 2012-06-11**

Considérant que :

- d'autres commissions scolaires prévoient trois rencontres pour toutes les consultations;
- le calendrier du CCSEHDAA est bâti en collaboration avec la Commission scolaire des Patriotes;
- le comité, ainsi que le président du comité, ont déjà indiqué à la Commission scolaire des Patriotes que les délais de consultation ont été trop courts pour l'année 2011-2012;
- pour être optimale, au minimum une rencontre devrait être prévue pour présenter un dossier et une autre rencontre pour que le comité remette ses commentaires;
- au strict minimum et en cas de nécessité seulement, une consultation doit être présentée au comité et que le comité doit en discuter et remettre son avis séance tenante;
- la consultation sur les encadrements financiers a été faite sur une période d'environ trois semaines entre deux rencontres du CCSEHDAA;

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Bernier, appuyé par Madame France Ayotte, d'informer les commissaires que le délai imparti a été trop court et ne permet pas de réelles consultations sur un sujet. Le CCSEHDAA demande au Conseil des Commissaires et à la Commission scolaire des Patriotes d'analyser la cause de cette situation pour que les consultations soient faites dans des délais raisonnables dans le futur, à toutes les occasions.**

#### **RÉSOLUTION NO 35 2012-06-11**

Considérant :

- La présence de Monsieur Richard Sylvain dans le passé, au CCSEHDAA, à titre de directeur;
- La présence de Monsieur Sylvain cette année 20121-2012, à titre de représentant de la direction générale;
- L'excellent travail, l'impartialité de son approche à toutes les rencontres du comité;

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steve Bernier, appuyé par l'ensemble des membres du comité et adopté à l'unanimité, de faire part à la**

direction générale ainsi qu'au Conseil des Commissaires, de l'excellent travail et de l'apport extraordinaire de Monsieur Richard Sylvain au CCSEHDAA.

#### 14. PROCHAINE RÉUNION

— le 17 septembre 2012

#### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

##### RÉSOLUTION NO 36 2012-06-11

Levée de la séance à 22 h 15, il est proposé par Monsieur André Hamel, appuyé par Monsieur Louis Provencher de lever la séance.

---

**MONSIEUR STEVE BERNIER**  
Président

---

**MONSIEUR RICHARD SYLVAIN**  
Représentant de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN  
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE  
Téléphone : 450 441-2919 poste 3718  
Télécopieur : 450 441-9280  
Adresse électronique : [ccehdasiegesocial@csp.qc.ca](mailto:ccehdasiegesocial@csp.qc.ca)